

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur et du Conseil des Présidents de CT du 23 septembre 2017

Présents : Comité Directeur : Serge BARRAGAT, Pierre BELLEUDY, José BOLO, Josselin CAZAUX (Président), Pierre DURET (Président du CT 84 FFME), Nathalie FOURBET (Présidente du CT 05 FFME), Claude FULCONIS (Secrétaire), Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Jean SOGLIUZZO

Invités : Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue)

Excusés : Clara FABRE, Patricia GAUBERTI (Trésorière), Jean Claude GRAND (Président du CT 13 FFME), Laurence MOSTEIRO, Christine SLAMTI, Gilles MAUTRET

Absents : Jean-Luc BELLIARD (Président du CT 06 FFME), Marie COROMINES, Félix JOURDAN, Samantha PEATIER, Dominique ROUSSELLE (Président du CT 04 FFME), Pascale SARR

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion dématérialisée (possibilité offerte en vertu de l'article 42 des statuts de la Ligue) du Comité Directeur et du Conseil des Présidents de Comités Territoriaux de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue sous la forme d'une audio/visioconférence le samedi 23 septembre 2017 de 9h30 à 13h30.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 17 juin 2017
- Canyon : mise en place de la commission régionale canyon
- Escalade : calendrier de la saison 2018, aide financière aux compétiteurs, équipe régionale
- Formation : bilan de la réunion des formateurs du 17 juin, calendrier formation et stages « Montagne & Escalade » saison 2018, validation projet de règlement de la commission
- Montagnisme : bilan de la réunion du 6 juillet, perspectives saison 2018
- Médical : mise en place de la commission médicale régionale, suivi des athlètes, conventions avec les CMS, points divers
- Conventonnement 2018-2021 avec le Conseil Régional
- Questions diverses

1 Point sur les rendez-vous du Président

Un document sur les différents rendez-vous du Président avait été transmis avec la convocation au Comité Directeur.

Le Président revient sur les événements majeurs.

2 PV du comité directeur du 17 juin 2017

En l'absence de remarques sur le projet de PV du comité directeur du 17 juin 2017 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur et est validé à l'unanimité.

3 Canyon

3.1 Mise en place d'une commission régionale canyon

Discipline fédérale à part entière, la Canyon est bien développé dans notre région. Dans ce cadre, il s'avère nécessaire de mettre en place une commission régionale canyon.

Une liste « a minima », dont au moins un membre du Comité Directeur (obligation statutaire) est proposée.

Liste des membres de la commission :

- Olivier AMERGE
- Ludovic FRANCOIS
- Gilles GIRARD
- Stéphane ROTY
- Josselin CAZAUX

La liste des membres de la commission Canyon est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

A l'unanimité, Stéphane ROTY est désigné responsable de la Commission Canyon.

A l'occasion d'une prochaine réunion du Comité Directeur, la liste des membres de la commission pourra être étoffée, l'idéal étant que l'ensemble des départements soit représenté au sein de la commission.

Pour le 06, demande est faite à Serge Barragat et au président du CT06 de proposer un candidat.

Sur le 13, Thierry EON est très actif.

Le futur responsable de la commission devra prendre contact avec ces personnes pour voir si elles souhaitent intégrer la commission.

4 Escalade

4.1 Aide aux compétiteurs – Championnat de France 2017

Une enveloppe de 2 000€ a été mise en place par le Comité Directeur de juin.

L'ensemble des clubs a été contacté par courriel et l'information sur cette aide a été diffusée sur le site internet et sur la page Facebook de la Ligue.

Certains dossiers n'ayant pas encore été analysés, la validation des aides est reportée au prochain Comité Directeur.

4.2 Aide à l'organisation de la Coupe de France 2017

Une aide de principe avait été donnée en 2016 lors de la candidature du SMUC pour l'organisation de la Coupe de France de difficulté 2017.

Le CT 13 participe à hauteur de 3 000€.

Le SMUC sollicite la Ligue pour une aide de 3 000€.

Cette aide est soumise au vote et est validée à l'unanimité.

4.3 Championnats régionaux 2018

Suite à la mise en place des nouveaux règlements d'Escalade (validés par le CA fédérale le 16 septembre), le Comité Directeur de la Ligue doit se prononcer sur plusieurs points.

- Modification des règles de participation au niveau championnats régionaux poussins benjamins (ex-TRPB) (cf. 1.1.11). « Les modalités d'accès au championnat régional sont proposées par les Commissions Compétitions de chaque ligue et validées par le Département Compétition avant le 30/09 de chaque année (cette date est repoussée au 30/10/2017 pour la saison 2017/2018). »

Pour la saison 2018, il est proposé de ne pas mettre en place de quotas pour la participation aux championnats régionaux poussins benjamins. Cette proposition est soumise au vote et est validée à l'unanimité.

- Modification des règles de participation au niveau des quotas d'accès aux championnats régionaux de difficulté (cf. 1.1.4.1.2. Quotas pour l'accès au Championnat régional). « Les quotas départementaux pour l'accès aux championnats régionaux (Jeunes et Senior) sont proposés par les Commissions Compétition de chaque ligue et validés par le Département Compétition avant le 30/09 de chaque année (cette date est repoussée au 30/10/2017 pour la saison 2017/2018) et seront publiés sur le site internet de la ligue. Le nombre de places ouvertes sur un championnat régional ne pourra être inférieur à 50 pour la catégorie senior hommes et femmes et à 30 pour les catégories jeunes hommes et femmes. »

Pour la saison 2018, il est proposé de ne pas mettre en place de quotas pour la participation aux championnats régionaux de difficulté. Après échanges au sein des membres présents, il est proposé de ne pas mettre en place de quotas pour la participation aux championnats régionaux de difficulté, mais la participation aux championnats départementaux sera obligatoire pour pouvoir ensuite participer aux championnats régionaux et ce, sauf contrainte médicale justifiée. Cette proposition est soumise au vote et est validée à la majorité (1 abstention, 8 voix pour).

Pierre Belleudy, médecin régional et fédéral, souligne la double nécessité de relier professionnalisme et olympisme. Pour ce faire, il faut arriver à motiver les clubs, les parents, les bénévoles et les jeunes, ce qui nécessite beaucoup de travail et ce, sachant que nous souffrons actuellement en PACA d'un très grand déficit de structures artificielles d'escalade.

5 Formation

5.1 Bilan de la réunion du 17 juin

Claude Fulconis, responsable de la commission régionale formation présente un bilan rapide de la réunion des formateurs du 17 juin et les principaux éléments du compte-rendu associé (voir pièce-jointe).

5.2 Calendrier formations 2017

La dynamique formation est relancée au niveau de la Ligue et un bref aperçu des formations au calendrier est donné en séance.

5.3 Règlement de la commission formation

Suite à la réunion des formateurs du 17 juin, quelques précisions ont été apportées au projet déjà présenté au Comité Directeur de juin.

Une remarque est donné, à savoir qu'en page 5, au §3.1.5, il faut supprimer « chef traceur » et remplacer le formateur « d'arbitres de compétitions de ski-alpinisme » par formateur « de contrôleurs de compétitions de ski-alpinisme ».

La projet de règlement de la commission formation ainsi modifié est soumis à la validation du Comité Directeur et est validé à l'unanimité. Le document est joint au présent compte-rendu et sera soumis à la prochaine Assemblée Générale pour adoption.

6 Montagnisme

6.1 Bilan de la réunion du 6 juillet

Serge Barragat, responsable de la commission régionale montagnisme présente un bilan de la réunion du 6 juillet et les principaux éléments du compte-rendu associé (voir pièce-jointe).

Quelques points sont à noter : seront concernés par l'équipe régionale alpinisme, les jeunes de 16 à 25 ans.

Au niveau de l'équipe régionale Ski-Alpinisme, à ce jour, nous sommes toujours en attente d'un retour du DTN concernant une mise à disposition partielle (quelques jours dans l'année) de Nicolas Bonnet/

6.2 Perspectives 2018

Outre la remise en route des Equipes Régionales Alpinisme et Ski-Alpinisme, un point « compétition » est réalisée.

Du fait de la coupe du monde en février, le calendrier est relativement « avancé » par rapport aux autres saisons. En PACA, nous accueillerons au Sauze les championnats de France de Vertical Race le 6 janvier 2018 et celui de Sprint le 7 janvier 2018. A noter également une étape de coupe de France à Serre-Chevalier avec une course le 25 mars 2018.

Au niveau des compétitions de ski-alpinisme, il est à noter un « forum des organisateurs de compétition » qui se tiendra à Chambéry le 28 octobre 2017.

7 Médical

7.1 Une Commission Médicale ?

Statutairement, une commission médicale régionale peut être mise en place.

A ce jour, nous rencontrons des difficultés pour trouver des bonnes volontés parmi les personnels médicaux et paramédicaux. Aussi, pour l'instant, la commission en tant que telle ne sera pas mise en place. Cela n'empêche pas que l'aspect médical soit abordé et traité au niveau de la Ligue par l'intermédiaire de notre médecin de Ligue.

7.2 Suivi des athlètes et conventions avec les CMS

Etat des lieux des conventions avec les Centres Médico-Sportifs de la Région.

- 04 : convention récemment signée avec le CMS de Dignes (copie de la convention a été donnée au Président de Ligue)
- 06 : convention signée
- 13 : effectuée par le conseil départemental
- 83, 84 : pas de nouvelles
- 05 : attente

Dans le 06, des visites orientées médecine de montagne pourraient prochainement être mises en place, une fois que le responsable aura acquis son Certificat d'Etudes Supérieures.

7.3 Points divers

Au niveau « Sport Santé – Cancer du Sein », des « animations » avec des personnels qualifiés ont été mises en place par les Comités 05 et 06.

8 Projet Sportif Territorial

C'est le point majeur de la réunion, le Projet Sportif Territorial devant être transmis à la Région et à la DRDJSCS PACA avant le 30 septembre.

Le document est balayé dans son intégralité au cours de la réunion. Plusieurs membres soulignent le travail accompli, la qualité du document et l'importance de ce dernier (une première au niveau de la Ligue).

Quelques modifications sont apportées en séance : ajout d'un numéro de contact au §2, reformulation d'un paragraphe du §3.3.1 et ajout de précisions au §4.5.1.

La projet de Projet Sportif Territorial ainsi modifié est soumis à la validation du Comité Directeur et est validé à l'unanimité. Autorisation est également donnée au Président pour transmettre ces documents à la Région et à la DRDJSCS dans le cadre des conventions pluriannuelles 2018-2021 et/ou 2018.

Le document est joint au présent compte-rendu et sera mis en ligne pour que chaque club et licencié de PACA puisse prendre connaissance de ce document structurant pour notre Ligue.

9 Points divers

9.1 Convention de Coopération avec le National

Une mise à jour du projet de convention a été transmise par le national mi-septembre et sera à analyser en octobre pour une signature d'ici fin 2017/début 2018.

9.2 Convention de Coopération Ligue / Comités Territoriaux

Un projet est en cours d'élaboration par le national. Nous aurons plus d'informations à ce sujet lors du Conseil des Présidents de Ligue du 21 octobre.

9.3 Pôle France d'Aix-en-Provence

Le dossier n'a pas avancé depuis cet été et sera à reprendre en octobre/novembre.

En l'absence d'autres points, la réunion du Comité Directeur est close à 13h30.

A Marseille, le 22 octobre 2017.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA

46 rue Bravet – 13005 Marseille

<http://paca.ffme.fr>